

Conseil d'administration du 1^{er} octobre 2026

Séance ouverte au public

Liège, le 17 septembre 2026

A l'attention des Communes associées

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Madame le Directeur général,
Monsieur le Directeur général,

Conformément à l'article L1532-1 §2 du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et à l'article 31 de nos statuts, notre intercommunale organise une **séance du Conseil d'administration ouverte au public** dont l'objet est la **présentation du rapport de gestion et du rapport d'activités au 31 décembre 2025**.

Cette séance se tiendra à l'hôpital de la Citadelle, siège de notre Association, boulevard du 12^{ème} de Ligne, 1 à 4000 LIEGE, salle Boverie (route B579), le **jeudi 1^{er} octobre 2026 à 8 heures 30'**.

Pour votre parfaite information, veuillez trouver ci-joint copie de la convocation.

Afin de répondre aux dispositions de l'article précité, pourriez-vous via votre site internet rendre cette information publique ?

Vous remerciant, nous vous prions de croire, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame le Directeur général, Monsieur le Directeur général, à l'expression de notre considération distinguée.



Willy DEMEYER
Président du Conseil d'administration